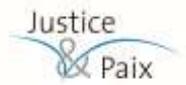


LES MEMBRES DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »



01 45 49 52 21 / contre.la.traite@secours-catholique.org / www.contrelatraite.org



COMPTE-RENDU DES RENCONTRES DU COLLECTIF DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2015
 ET DU PETIT GROUPE « FILM SUR TRAITE DES MINEURS » DU 21 SEPTEMBRE 2015
 AU SIEGE DU SECOURS CATHOLIQUE A PARIS
 INTEGRANT UN POINT SUR LES RENCONTRES INSTITUTIONNELLES DE JUILLET-AOUT
 AVEC MINISTERE DE L'INTERIEUR, SECRETARIAT D'ETAT AU DROITS DES FEMMES, ELYSEE

Paris, le 4 Octobre 2015

- 1. Elargissement du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » :** Présentation des associations demandant à entrer dans le Collectif (L'Association Les Amis du Bus des Femmes. Equipe d'Action Contre le Proxénétisme. La Cimade). Autres associations (Aux captifs la libération).
- 2. Rencontres institutionnelles.** Avec des Cabinets ministériels (Ministère de l'Intérieur. Secrétariat d'Etat au Droit des femmes). A la Présidence de la République. Avec la Coordinatrice de l'Union européenne contre la traite. Suite du plaidoyer auprès du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Avec le ministère des affaires sociales et de la santé – affaires européennes et internationales. Groupes de la MIPROF : outils et formation sur le repérage et l'identification des mineurs victimes de traite (avec Hors la Rue et Secours Catholique), l'exploitation sexuelle (avec Amicale du Nid et AFJ), l'exploitation au travail (avec CCEM et OICEM).
- 3. La traite des mineurs en France**
 Réalisation d'un court métrage sur la traite des mineurs avec l'appui du Ministère de la Culture et de la Communication (réunion, avec les réalisateurs, d'un petit groupe constitué lors de la réunion plénière du 10 septembre pour en décrire les contours).
 Information sur l'étude réalisée par Ecpaf France auprès d'une soixantaine de mineurs victimes de traite.
- 4. Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains.**
- 5. Informations sur divers colloques, formations** sur la thématique « Traite des êtres humains »

*Agenda : Lundi 5 octobre, de 9h30 à 12h30 : réunion plénière au Secours Catholique, 106 rue du Bac 75007
Lundi 5 octobre, 14h30 : groupe film traite des mineurs au Secours Catholique, 106 rue du Bac 75007
Dimanche 18 Octobre 2015 : Journée européenne de lutte contre la Traite des êtres humains*

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »,
DU 10 SEPTEMBRE 2015**

1. ELARGISSEMENT DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »

Présentation des associations demandant à entrer dans le Collectif :

La parole a été donnée successivement aux associations souhaitant rejoindre le Collectif. Chacune a été invitée à se présenter en répondant aux questions suivantes :

- Quelles sont vos actions par rapport à la traite des êtres humains ?
- Pourquoi souhaitez-vous rejoindre le Collectif ?
- Qu'apporterez-vous au Collectif ?

1.a. L'Association Les Amis du Bus des Femmes

Madame Franceline Lepany, présidente de l'Association Les Amis du Bus des Femmes présente cette association.

L'association est constituée d'une équipe de 15 personnes. Elle travaille, sans jugement, auprès des femmes en situation de prostitution, sous quelque forme que ce soit, tout en s'occupant davantage des prostituées qui sont sous la coupe des réseaux.

L'association a commencé d'agir auprès des femmes prostituées qui voulaient prendre leur santé en main, notamment face au VIH/sida. Les pouvoirs publics ont trouvé dans une collaboration avec l'association *Les Amis du Bus des Femmes* le moyen d'avoir accès à un public particulièrement difficile à atteindre.

Ce travail a permis de repérer que, derrière les situations rencontrées, se cachait la question de la traite (des femmes nigérianes aux mains de réseaux de traite des êtres humains, amenées en France à des fins d'exploitation sexuelle et victimes de violence).

A partir de ce constat, l'association *Les Amis du Bus des Femmes* s'est penchée sur la question de la traite au sein d'un pôle géré par Vanessa Simoni. *Les Amis du Bus Des Femmes* veut rétablir ces femmes dans leurs droits, et leur permettre de devenir autonomes. Il est axé sur trois programmes : savoir identifier les personnes issues de la traite des êtres humains ; favoriser l'accès aux droits ; aller vers l'autonomisation (par le travail et un parcours administratif). Ce travail privilégie l'aide entre femmes : « *Nous voulons que les femmes dans cette situation, en s'autonomisant, prennent en charge d'autres femmes, et qu'elles soient des accompagnatrices* », souligne la présidente. Dans son rapport d'activités 2014, l'association comptabilise l'accompagnement de 140 personnes pour chacun de ces trois programmes.

Ce pôle 'traite' appuie son action sur les différents pôles de l'association : le pôle *social* (assistantes sociales), le pôle *santé* menant une action de terrain, avec un bus faisant des maraudes à Paris et en région parisienne. Ce bus accueille des femmes, mène un travail de première identification, d'orientation, de dépistage et de prise en charge médicale. Il y a aussi le pôle *emploi/formation* permettant d'aider les femmes à trouver du travail. Enfin, s'ajoute le pôle *juridique* (avec une avocate) que l'association souhaite renforcer.

Une première victoire est d'être parvenue à faire admettre que les femmes nigérianes issues de la traite des êtres humains devraient en priorité être protégées. L'autre victoire est que dans le cadre d'un travail sur la santé, les femmes nigérianes prises dans des réseaux ont pu se prendre en charge. Un livre '*hustlers, health and freedom*' verra bientôt le jour en

novembre 2015 : c'est un recueil de questions que se posent les femmes nigérianes, et auxquelles elles répondent. Une pièce de théâtre a aussi été réalisée.

Quel sera l'apport de l'association Les Amis du Bus des Femmes au Collectif « Ensemble contre La Traite des êtres humains ? »

« J'estime que le Collectif fait un vrai travail d'expertise, et nous avons également des choses à partager. Je suis pour le partage des expériences, c'est tout à fait nécessaire. Actuellement, nous sommes préoccupés, tout comme *Hors la Rue* avec qui nous travaillons, par la question des mineurs.

Nous souhaitons également que le travail réalisé avec les femmes nigérianes soit étendu à d'autres communautés, les Roms, par exemple » conclut la présidente des *Amis du Bus des Femmes*. » a dit Franceline Lepany.

Echange avec les membres du Collectif

Pierre Albert pour le *Mouvement du Nid* demande un éclaircissement sur la notion d'autonomisation.

Madame Lepany souligne: « Nous essayons d'aider les personnes à trouver diverses voies pour sortir de la prostitution. Nous pensons qu'il faut, en particulier, lutter contre la traite. »

Elle précise : « Nous sommes contre la pénalisation de tout ce qu'il y a autour de la prostitution et des femmes concernées. Cela les stigmatise, et les isole encore plus. Beaucoup de choses existent déjà, il suffit de donner des moyens pour lutter contre la traite. Nous sommes contre le proxénétisme et nous avons contribué à ce qu'il y ait des procès. Nous voulons aussi ouvrir un chantier sur la question spécifique des mineurs. »

Guillaume Lardanchet de *Hors la rue* se dit favorable à l'entrée des *Amis du Bus des Femmes* dans le Collectif, au vu du travail qu'ils font déjà ensemble auprès de cette population si difficile à toucher. Cela renforcerait le poids du Collectif, souligne Guillaume Lardanchet. En matière d'expertise, Guillaume Lardanchet salue le travail de Vanessa Simoni : « sans son travail d'analyse de terrain de la traite des femmes nigérianes, les acteurs parisiens n'auraient certainement pas été au courant de cette réalité ».

Geneviève Colas relève que si certains désaccords existent parfois entre les membres du Collectif, l'essentiel réside dans les points communs permettant d'avancer.

Pierre Albert, du *Mouvement du Nid*, pense que parfois en luttant contre la traite, nous nourrissons la traite. Ce n'est pas l'avis de tous. La présidente des *Amis du Bus des Femmes* tient à ajouter : « Je ne veux pas que vous pensiez que parce que nous ouvrons les portes aux prostituées, nous alimentons les réseaux de proxénétisme. »

Sylvie O'Dy (CCEM) donne un avis très favorable à l'entrée des *Amis du Bus des Femmes* dans le Collectif, « car nous savons ce que cette association fait sur le terrain ».

Franceline Lepany précise que l'association travaille aussi avec *Médecins du monde*, dans le programme *Lotus Bus* auprès des femmes chinoises victimes de traite, en aidant sur un plan administratif : « Quand ils font des domiciliations administratives, ils nous adressent des femmes chinoises. On va développer avec eux un programme 'violence' pour lutter contre la violence faite aux femmes. »

Madame Lepany complète : L'association *Les Amis du Bus des Femmes* travaille également avec l'association *Aux captifs la Libération* autour d'un programme de soutien psychologique. L'association collabore aussi avec l'*Amicale du Nid*, en orientant des femmes vers cette association.

Suite à ces différentes interventions, la présidente des *Amis du Bus des Femmes* relève : « Je suis pour le partage entre associations à cette période où la traite des êtres humains risque de se développer. Je trouve que le CCEM a fait un travail considérable sur un thème précurseur qui était peu développé. Nous aussi, nous apporterons notre expérience sur la question de la traite des êtres humains. »

Eléonore Chiossone d'ECPAT France ajoute « Nous avons bien travaillé avec *Les Amis du bus des femmes* dans le cadre de l'étude scientifique en cours sur la traite des mineurs en France. Nous travaillons aussi sur les questions juridiques, sur la question des tuteurs, sur la question des mineurs, et sur l'asile. Pour nous, *les Amis du Bus des Femmes* est un acteur qui apporte des informations très concrètes. Nous soutenons clairement son entrée dans le Collectif. »

Geneviève Colas complète : « En tant que Secours Catholique - Caritas France, nous avons travaillé avec l'association *Les amis du bus des femmes* sur la Traite des êtres humains. Face à un gouvernement qui agit peu contre la Traite des êtres humains, notre diversité est une force. »

Geneviève Colas remercie Franceline Lepany des *Amis du Bus des Femmes*, et l'assure que le Collectif la tiendra informée de la décision du Collectif.

A suivre : Pour plus d'information sur l'association www.lesamisdubusdesfemmes.org/

1.b. Equipe d'action contre le proxénétisme (EACP)

Madame Elda Carly, présidente de EACP présente l'Association.

L'association existe depuis 1956. Elle accueille les victimes « qui veulent s'en sortir ». Elle propose de la sensibilisation / formation auprès des écoles. Elle souhaite rejoindre le Collectif car, dit Madame Elda Carly, « l'union fait la force ».

L'association – avec un réseau de 23 avocats - se porte partie civile contre les réseaux de proxénétisme lorsque les responsables sont arrêtés. Son ambition est d'avoir des avocats dans des villes stratégiques en France, actuellement ; et les statuts de l'association ont été récemment modifiés pour pouvoir agir en Europe.

EACP précise qu'elle touche pour le moment peu de victimes. Lorsque la police démantèle un réseau, les victimes ne veulent pas porter plainte. Lorsque ces dernières sont prêtes à faire des démarches, la police contacte *EACP*.

Durant l'année 2014, l'association s'est constituée partie civile sur 45 dossiers, en tant que personne morale.

ECPAT France demande combien de dossiers concernent la traite sur ces 45 dossiers.

EACP répond que depuis plus d'un an, les statuts de l'association ont été modifiés pour qu'y soit intégrée la lutte contre la traite des êtres humains car les personnes qui sont sous la coupe des proxénètes sont victimes de traite. Le changement de statuts de l'association a été motivé par l'affaire Hamidovic, une affaire où l'association n'a pas pu se porter 'partie civile', car il s'agissait d'un réseau d'exploitation de mineurs.

Sos Esclaves demande si l'association se constitue partie civile dans les affaires de proxénétisme, en rappelant qu'il faut cinq ans d'ancienneté pour pouvoir se porter partie civile dans les affaires judiciaires.

La présidente de *EACP* souligne qu'elle le sait, et donc qu'il lui faudra attendre quatre ans encore.

Samuel Buot du *Comité protestant évangélique pour la Dignité humaine (CPDH)* demande comment se fait le financement de l'association.

EACP explique que le financement se fait par des dons, l'adhésion, et les dommages et intérêts obtenus. Les victimes obtiennent des dommages et intérêts et l'association également. Cet argent sert à s'occuper des victimes.

Geneviève Colas demande : que pensez-vous apporter au Collectif ?

Nous pensons apporter notre expérience juridique, et également aider dans le domaine de la formation des jeunes.

EACP a été remercié pour cette intervention, en attendant la décision du Collectif.

A suivre : Pour plus d'information sur l'association www.eacp-asso.org/

1.c. La Cimade

La Cimade était représentée par Madame Violaine Husson, chargée de mission « violences faites aux femmes » à la Cimade (Paris).

Créée en 1939, *la Cimade* est engagée, en particulier, aux côtés des personnes étrangères victimes de violences, opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes. Elle est présente en France et dans les pays d'outre-mer. Elle accompagne sur le plan juridique des personnes en situation irrégulière en France, des personnes étrangères en prison. *La Cimade* a un pôle international basé à Rabah pour accompagner les personnes se faisant refouler à la frontière et travailler sur les politiques migratoires. Un pôle Europe a été créé pour comprendre la migration, et un pôle Violence (mariages forcés, mutilations sexuelles, violences conjugales,...) agit sur les situations de violences pouvant avoir des répercussions sur le renouvellement du titre de séjour.

Geneviève Colas demande alors : Et concernant la traite des êtres humains, repérez-vous des victimes ?

La Cimade a noté qu'il y avait de plus en plus de situations de traite des êtres humains. Vu l'augmentation du nombre de situations accueillies à la *Cimade*, celle-ci a mis en place en 2014 un groupe de réflexion sur la question de la traite, en particulier à des fins sexuelles. *La Cimade* se voit en effet surtout confrontée à des situations d'exploitations sexuelles et d'exploitation du travail. Mais elle passe aussi à côté de certaines formes de traite, qu'elle ne sait pas forcément identifier. Il y a donc un grand travail de sensibilisation à poursuivre.

Madame Violaine Husson se déplace de plus en plus en région pour animer des formations sur la traite. Une formation est prévue en novembre 2015 à Lyon avec trois associations.

La Cimade travaille aussi en lien avec d'autres associations, comme *l'Amicale du Nid*, le *CCEM*, *Hors la rue*, *Médecins du monde*... Elle relaie les réseaux accompagnant socialement, médicalement, juridiquement, les victimes de traite des êtres humains...

L'expertise juridique est très présente à la *Cimade*, à travers l'accompagnement de dépôt de plainte et beaucoup de contentieux. « Le droit des étrangers se complexifie. Ça change tout le temps. » *La Cimade* porte ainsi tout un volet plaidoyer et dépose de nombreux amendements.

Hors la rue demande comment la *Cimade* agit concrètement.

La Cimade répond qu'elle a des permanences dédiées à la traite uniquement en Ile de France. Mais dans les autres régions, il existe une seule permanence traitant tous les sujets.

Le *CCEM* demande pourquoi la *Cimade* passe beaucoup par des demandes d'asile, et non par la demande de régularisation, pour des victimes de traite alors que depuis la loi de 2013, la personne victime de traite doit bénéficier d'une régularisation.

La Cimade explique que cela dépend des situations. Selon le nombre d'années de résidence en France, si la personne a de la famille ou pas en France, elle examine plutôt ce qui peut s'obtenir le plus facilement : soit le statut de réfugié, soit une demande de titre de séjour. Parfois la personne ne veut pas porter plainte ; dans ce cas, la *Cimade* dépose une demande de statut de réfugié. Mais il n'est pas rare de faire les deux demandes en parallèle.

La Cimade ajoute que la plupart de ces femmes victimes de traite arrivent à la permanence en raison de problèmes de santé, ou parce qu'elles ont un enfant français.

Pour *La Cimade*, le travail avec le Collectif serait d'un grand intérêt et fortifierait le travail sur la traite des êtres humains. Si la *Cimade* entre dans le Collectif, elle pourra découvrir comment mieux accompagner les personnes et bénéficier des échanges de pratiques.

La *Cimade* a ensuite été remerciée en attendant la décision du Collectif.

A suivre : Pour plus d'information sur l'association www.lacimade.org/

1.d. L'association Aux Captifs la Libération s'est excusée de ne pouvoir être présente : sa candidature sera donc étudiée ultérieurement.

A suivre

La réunion du 5 octobre 2015 permettra de délibérer sur ces demandes et trouver une nouvelle date pour l'association Aux captifs la libération. Il est important que dans la mesure du possible toutes les associations soient présentes, pour valider l'entrée des associations candidates. Celles-ci seront averties dès qu'une décision sera adoptée.

Il est rappelé que le Collectif demande toujours les documents, statuts, budgets, finances de chaque association. Rapport narratif et financier doivent pouvoir se trouver sur le web.

1.e. L'association SOS Esclaves, ayant intégré le Collectif il y a un an, demande à ce que sa participation soit maintenant pleinement validée. Aucune difficulté n'est soulevée.

2. RENCONTRES INSTITUTIONNELLES.

2.a. Avec le Conseiller Police et le Conseiller Immigration et Asile, au Cabinet du Ministre de l'Intérieur

Le 22 juillet 2015, au Ministère de l'intérieur, a eu lieu une rencontre de quelques membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » : Geneviève Colas, Mona Chamass, Nagham Hriech Wahabi, Guillaume Lardanchet, et Marie-Elisabeth Lafaille avec **Monsieur François Mainsard, Conseiller Police** et **Monsieur Raphaël Sodini, Conseiller Immigration et Asile au Cabinet de Monsieur Bernard Cazeneuve**, Ministre de l'Intérieur à propos de l'instruction du ministère de l'intérieur du 19 mai 2015 sur les conditions d'admission au séjour de ressortissants étrangers victimes de la traite des êtres humains ou de proxénétisme. Il s'agissait de faire le point sur cette circulaire. **Voir le compte-rendu joint en annexe 1**

A suivre

Travailler une convention-cadre nationale entre le ministère de l'Intérieur et les associations qui travaillent sur la traite des êtres humains afin de faciliter leur implication au niveau régional et départemental.

2.b. Avec la directrice de Cabinet de la Secrétaire d'Etat aux droits des femmes

Le 21 juillet 2015, Madame Joly-Coz, directrice de cabinet de la Secrétaire d'Etat aux droits des femmes, a accueilli Geneviève Colas et Bernard Stephan, directeur général des Editions de l'Atelier (rendez-vous à l'initiative de ce dernier selon convention initiale avec les Editions de l'Atelier en octobre 2014 demandant aux Editions de l'Atelier de se mobiliser pour la diffusion du livre) : ils lui ont présenté le contenu de l'ouvrage « *Les Nouveaux visages de l'esclavage* », et l'utilité de sa lecture **par l'ensemble des acteurs concernés par la mise en œuvre du Plan de lutte contre la traite des êtres humains annoncé par le Président de la République le 10 mai 2014 et présenté au Conseil des Ministres le 14 mai 2014.**

Ils ont proposé que, par exemple, autour de la **Journée européenne d'Action contre la traite des êtres humains du 18 octobre, un temps fort** permette de faire un point d'étape des actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du plan

annoncé par le Président de la République. Ils ont émis le souhait également que cette initiative soit l'occasion de sensibiliser un large public d'acteurs concernés par la lutte contre la traite des êtres humains en leur diffusant gratuitement le livre « *Les nouveaux visages de l'esclavage* ».

Ils ont demandé qu'à cette occasion, soient réunis les représentants des 23 associations membres du Collectif « *Ensemble contre la traite des êtres humains* », ainsi que l'ensemble des représentants des différents ministères concernés par la lutte contre ce fléau, à savoir : Le Secrétariat d'État aux droits des femmes et le Ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes ; le Ministère de l'Intérieur ; le Ministère des Affaires étrangères ; le Ministère de l'Éducation nationale ; le Ministère de la Justice, etc... et les principales institutions concernées par la lutte contre la traite.

Cette rencontre pourrait s'organiser à l'initiative de la Présidence de la République en tant qu'initiatrice du plan de lutte contre la traite des êtres humains sur proposition du Secrétariat d'État aux droits des femmes auquel est aujourd'hui rattachée la Mission interministérielle pour la Protection des Femmes contre les violences et la Lutte contre la traite des êtres humains [MIPROF].

Dans ce cadre, les associations pourraient présenter un bilan de leurs actions en s'appuyant, entre autre, sur des extraits du livre « *Les nouveaux visages de l'esclavage* ». Un court exposé de son usage pourrait être fait. Les représentants des différents ministères indiqueraient leurs priorités dans la mise en œuvre du Plan et présenteraient un exemple d'action réalisée depuis le lancement du Plan. Cette rencontre permettrait également un temps de dialogue entre les représentants des ministères et les responsables des associations. De plus, un film « *Retour à la vie* » soutenu par des associations, présentant les ravages de l'exploitation sexuelle des enfants en Asie pourrait être projeté.

Dans cette perspective, les Editions de l'Atelier seraient prêtes à envisager un tirage spécial du livre en 10 000 exemplaires (ou plus), à répartir au sein des différents ministères concernés. Ce tirage devrait logiquement être financé par la MIPROF ou d'autres fonds publics. Madame Geneviève Colas s'est dite également disposée à envisager avec les membres du Collectif des 23 associations « Ensemble contre la traite des êtres humains » diverses manières d'accompagner la réception et la présentation de l'usage de cet ouvrage par ses destinataires, pour en faire un levier d'action efficace (rencontres débats, formations).

Madame Joly-Coz indique que le Secrétariat d'État aux droits des femmes est très activement engagé dans la lutte contre la traite des êtres humains à travers diverses actions, en particulier l'élaboration et la présentation de la loi contre la prostitution au Parlement. Au regard des moyens dont dispose le Secrétariat d'État, le travail engagé pour le vote de cette loi d'ici la fin de l'année 2015, constitue une priorité absolue. Madame Joly-Coz considère que cette loi une fois votée sera un atout essentiel dans la lutte contre la traite des êtres humains.

Geneviève Colas rappelle que si la MIPROF est rattachée au Secrétariat d'Etat au droit des femmes, elle a vocation de s'intéresser à toutes les formes de traite et, pas seulement à celles concernant des femmes et à la traite à des fins d'exploitation sexuelle.

Pour Madame Joly-Coz, la mise en œuvre du Plan de lutte contre la traite des êtres humains ne peut concerner le seul Secrétariat d'État aux droits des femmes. Elle estime à cet égard qu'un travail de sensibilisation à l'existence du phénomène de la traite des êtres humains reste à faire notamment auprès des acteurs publics dépendant de différents ministères. Elle accueille en ce sens très favorablement la publication du livre « *Les nouveaux visages de l'esclavage* », en précisant que l'action visant sa « large diffusion » souhaitée par Madame Constance Rivière, directrice adjointe de cabinet du Président de la République, ne peut relever de la seule responsabilité du Secrétariat d'État aux droits des femmes.

A suivre

*Au regard de la teneur de leur rencontre, Madame Joly Coz, Madame Geneviève Colas et Monsieur Bernard Stéphan conviennent de rendre compte du contenu de leurs échanges à Madame Constance Rivière afin de lui soumettre les projets énoncés visant à mettre en valeur les actions menées depuis l'annonce du plan de lutte contre la traite des êtres humains par le Président de la République (voir 2.b) et à lui donner une plus forte impulsion impliquant davantage tous les ministères concernés notamment à travers la large diffusion gratuite du livre « *Les nouveaux visages de l'esclavage* », étendue à des publics ciblés : enseignants, éducateurs, police, justice, intervenants sociaux...*

2.c. Avec le Cabinet du Président de la République

Dans la suite du rendez-vous précédent avec Madame Joly-Coz, directrice de cabinet de la Secrétaire d'Etat aux droits des femmes, une rencontre a eu lieu à l'Élysée avec Madame Constance Rivière, directrice adjointe du cabinet du Président de la République le 11 septembre 2015. Étaient présents, Madame Constance Rivière, directrice adjointe du cabinet du Président de la République, Madame Françoise Tomé, conseillère du Président de la République pour les affaires juridiques, Madame Claire Escaffre, vice-présidente nationale du Secours Catholique, Madame Geneviève Colas (Secours catholique, coordinatrice du collectif de 23 associations Ensemble contre la traite des êtres humains), directrice de l'ouvrage « *Les Nouveaux visages de l'esclavage* » et Monsieur Bernard Stéphan, directeur des Editions de l'Atelier, éditeur du livre « *Les Nouveaux visages de l'esclavage* ».

Bernard Stéphan souligne les raisons faisant de ce livre « *Les nouveaux visages de l'esclavage* » destiné à un large public un outil de sensibilisation à l'existence en France de pratiques de traite des êtres humains. L'ouvrage peut aussi aider les citoyens et les agents de l'Etat, les différents ministères (Justice, Affaires étrangères, Affaires sociales, Travail, Intérieur, Éducation) à agir afin d'éradiquer ces pratiques qui bafouent la dignité humaine. A cet effet, le livre a fait l'objet d'un lancement public le 6 mai 2015 à Sciences Po, en présence de Madame Christiane Taubira, Garde des Sceaux, d'Elisabeth Moirond-Braud, secrétaire générale de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), de Madame Véronique Fayet, présidente du Secours Catholique et de 330 personnes dont les représentants des 23 mouvements membres du *Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains*.

A la suite de ce lancement, Bernard Stéphan a rencontré Madame Elisabeth Moirond-Braud et adressé l'ouvrage « *Les nouveaux visages de l'esclavage* » à Madame Constance Rivière, directrice adjointe du cabinet du Président de la République. Madame Constance Rivière a alors demandé à Madame Joly-Coz de recevoir Bernard Stéphan, qui a souhaité que Geneviève Colas participe à cet entretien. Lors de cette rencontre, Geneviève Colas et Bernard Stéphan ont formulé une proposition de sensibilisation des agents des Ministères, concernés par la lutte contre traite des êtres humains, grâce à une large diffusion du livre « *Les Nouveaux visages de l'esclavage* » à hauteur de 10 000 exemplaires.

Cette action serait complétée par une rencontre entre les différents ministères concernés par la lutte contre la traite des êtres humains et les 23 mouvements engagés dans ce sens. La date de cette rencontre devant être proche du 18 octobre 2015, Journée européenne d'action contre la traite des êtres humains. Le secrétariat d'Etat aux droits des femmes n'étant pas seul concerné par cette proposition, Bernard Stéphan a donc rendu compte de cette proposition à Constance Rivière.

Claire Escaffre, vice-présidente nationale du Secours Catholique, détaille l'implication de la société civile dans la lutte contre la traite des êtres humains. Geneviève Colas précise les raisons pour lesquelles, après le lancement du Plan d'action contre la traite des êtres humains initié par le Président de la République, les 23 associations engagées dans ce sens souhaitent davantage collaborer avec les agents des ministères concernés par ce phénomène. Françoise Tomé, conseillère du Président de la République pour les affaires juridiques, relève que les magistrats sont souvent aux prises avec ces phénomènes et que celles et ceux qui en sont victime hésitent à porter plainte.

Geneviève Colas ajoute que la diffusion de l'ouvrage « *Les nouveaux visages de l'esclavage* » peut être complétée par la diffusion d'un film abordant la question de l'exploitation sexuelle des enfants au Cambodge et qui est soutenu par des associations du Collectif Ensemble contre l'esclavage moderne. Constance Rivière demande à visionner ce film. Un CD lui est par la suite transmis.

A suivre

Constance Rivière formule deux propositions qu'elle souhaite soumettre au secrétaire général de la Présidence de la République :

Que dans le courant du mois d'octobre le Président de la République demande à tous les ministères concernés par la traite des êtres humains une communication au Conseil des Ministres sur les actions entreprises par leurs services pour lutter contre ce phénomène.

Qu'une rencontre ait lieu entre le Secrétaire général de la Présidence de la République et une dizaine de représentants des mouvements de lutte contre la traite des êtres humains. Veiller à la

mise en place de cette rencontre et mettre en place une large diffusion de l'ouvrage « Les Nouveaux visages de l'esclavage » au sein des instances ministérielles et autres.

Constance Rivière communique les noms des interlocuteurs de quelques ministères pouvant être sollicités de sa part pour engager des actions pour faire connaître le livre : Madame Murielle Eglin au Ministère de la Justice ; Monsieur Jérôme Teillard au Ministère de l'Education nationale ; Monsieur Sébastien Jallet au Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ; au Ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes ; sans oublier le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Affaires étrangères...

2. d. Rencontre avec la coordonnatrice européenne de la lutte contre la traite des êtres humains

Mme Myria Vassiliadou, coordonnatrice européenne de la lutte contre la traite des êtres humains a demandé à rencontrer diverses institutions et certaines associations pour connaître l'avancée sur le terrain du Plan de lutte contre la traite des êtres humains en France. Cette rencontre a eu lieu le 21 Septembre 2015 à France Stratégie sous la coordination de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme et avec la MIPROF. Plusieurs représentants de ministères étaient présents.

Les membres du Collectif présents ont rappelé leur action et les principaux points sur lesquels la France a des progrès à faire pour lutter contre la traite : considérer toutes les formes de traite, donner des moyens pour lutter contre, appliquer en France les engagements pris à un niveau international.

2.e Suite du Plaidoyer auprès du Comité des droits de l'enfant de l'ONU à Genève : la traite des mineurs au regard de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

A la suite de la pré-session du Comité des droits de l'enfant qui a eu lieu à Genève en Juin 2015 et du Cinquième Rapport de la France au regard de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le Comité des droits de l'enfant a adressé des questions complémentaires à la France. Ce document se trouve sur le site du Comité : il comporte 6 pages et 3 parties, dont une liste de 22 questions. Les réponses de la France sont attendues pour le 15 Octobre.

En nous appuyant sur le Rapport alternatif du Collectif Ensemble contre la Traite des êtres humains adressé au Comité des droits de l'Enfant pour la pré-session du 8 juin, nous serons très attentifs aux réponses du gouvernement, afin de **compléter ce plaidoyer auprès du Comité des droits de l'enfant dont la 68^e session se déroulera du 11 au 29 janvier 2016** à Genève en présence des représentants du gouvernement français.

A suivre :

Chaque participant à la réunion du Collectif a reçu un résumé de la liste des questions adressée par le Comité des Droits de l'Enfant. Le travail d'analyse se poursuit. Il est souhaitable que ce travail soit enrichi par les apports des associations membres du Collectif.

Toute soumission supplémentaire des ONG doit être envoyée avant le 1 décembre 2015 (cf p 28 du Guide sur le cycle de présentation de rapports au CDE. Session publique en janvier 2016 (inscription possible + webdiffusion)

Dans la suite de cette démarche, Alexis Rinckenbach, Chef du bureau des affaires européennes et internationales à la Direction générale de la cohésion sociale, au Ministère des affaires sociales et de la santé a demandé à rencontrer les associations présentes à Genève. En effet, sa direction prépare la prochaine audition de la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, prévue à Genève en janvier prochain.

A suivre

Dans cette perspective, Alexis Rinckenbach, Chef du bureau des affaires européennes et internationales à la Direction générale de la cohésion sociale, au Ministère des affaires sociales et de la santé souhaite

échanger prochainement sur les enjeux de cette échéance, et plus généralement, sur la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant avec les associations présentes à l'ONU à Genève en juin 2015.

3.LA TRAITE DES MINEURS EN FRANCE

3.a Rencontre avec les réalisateurs Guido Freddi et Ilaria Borelli, en vue d'un court-métrage sur la traite des mineurs en France avec « Les Yeux Ouverts »

Le Secours Catholique-Caritas France, avec l'appui du Ministère de la Culture et de la Communication, prévoit la réalisation avec « Les Yeux Ouverts » - LYO (réalisateurs du film « Retour à la vie » sur la traite des mineurs) d'un court-métrage et d'outils écrits complémentaires pour contribuer à la sensibilisation, l'information, la formation : des réseaux associatifs ; de publics de lycées et université ; et de professionnels de l'enfance (dans les domaines de la justice, la police, l'éducation, l'animation...). Le budget est réduit et la participation sous différentes formes (informations sur le sujet, liens avec les personnes concernées, appui technique, implication...) du plus grand nombre sera appréciée.

Les associations du Collectif intéressées aideront à préciser les thématiques avec les réalisateurs. C'est un défi : il faut faire tomber les préjugés, et éviter toute caricature.

Le 21 septembre une première réunion de concertation a eu lieu entre les réalisateurs et les associations suivantes : CCEM, OICEM, SOS Esclaves, ECPAT, La Congrégation de Notre Dame du Bon Pasteur, le Secours Catholique, Planète Enfants ; Olivier Peyroux y a participé aussi. Hors la Rue, AFJ et Mouvement du Nid sont intéressées mais ne pouvaient être présents ce jour-là.

Ce film (fiction) s'appuiera sur des témoignages (ceux recueillis dans le livre « Les nouveaux visages de l'esclavage » et d'autres des associations du collectif).

Cette proposition s'inscrit dans la suite de la collaboration du Secours Catholique et d'autres associations du Collectif (OICEM, ECPAT, ACPE, Planète Enfants...) dans le cadre du film « Retour à la Vie » et suite à l'intervention des réalisateurs de ce film lors de l'université d'été des Jeunes du Secours Catholique (rassemblant trois cent jeunes d'horizons très différents) et avec le réseau Young Caritas. Elle s'inscrit aussi dans les contacts établis par le Secours Catholique avec le Ministère de la Culture et de la Communication.

Il s'agit donc avec les personnes particulièrement intéressées par la question des mineurs victimes de traite de créer un outil film de fiction, court métrage, engagé, pratique et fédérateur, d'environ 15 minutes. A travers des exemples de formes diverses de traite des mineurs en France, il s'agira de faire tomber les idées reçues, stéréotypes, préjugés (enfants délinquants même lorsqu'ils sont victimes, ...), en racontant 3 histoires (inspirées du livre "Les nouveaux visages de l'esclavage" ou d'autres exemples) afin de toucher le public et le motiver à agir. Le film constituera un outil d'animation complémentaire à d'autres pour sensibiliser et aider à agir contre la traite des mineurs. Il s'agira de proposer aux réseaux associatifs, aux lycées et université, aux professionnels de l'enfance un outil audio-visuel accompagné d'un livret pour l'animation de groupes et de proposer un court métrage à un plus large public à travers des festivals de films, émissions télévisées.

Pour le moment, se sont dit intéressés par ce projet : ACPE : Armelle Le Bigot – Macaux et Marion Jaffart ; AFJ : Yolanda Guttierrez-Moya ; CCEM : Sylvie O'Dy - Mona Chamass ; ECPAT : Eléonore Chiossone ; ND de Charité du Bon Pasteur : Marie-Hélène Halligon ; OICEM : Nagham Hriech ; Planète Enfants : Stéphanie Selle ; SOS Esclaves : Anick Fougeroux – ou Catherine Le Moel- ; Secours Catholique : Geneviève Colas et Marie-Elisabeth Lafaille ; Olivier Peyroux . Et Hors la Rue : Guillaume Lardanchet - Bénédicte Cabrol ; L'Amicale du Nid : Hélène de Rugy ; qui ne peuvent être présents le 21 septembre mais Guillaume a déjà été en contact avec les réalisateurs. Cette liste n'est pas limitative mais prendre le projet en route supposera de s'appuyer ce qui est déjà décidé.

Des groupes « Young Caritas » (93 et 91...) sont aussi intéressés pour contribuer ; ce qui peut favoriser la diffusion et donc élargir la sensibilisation à la question de la traite des êtres humains.

« Les yeux ouverts – LYO » (Guido Freddi et Ilaria Borrelli, réalisateurs) se chargera : d'apporter une aide à l'élaboration du projet dans sa structure d'ensemble, de rechercher et de recruter les ressources humaines nécessaires pour la réalisation du film, d'assurer la fabrication, d'élaborer en lien avec nous la promotion de l'ouvrage et de participer à des événements pour promouvoir et accompagner sa diffusion.

Sur cette base nous envisageons un court métrage de 15 minutes : 3 modules de 5 minutes constituant un tout présentant chacun une forme de traite des mineurs (à préciser : vol, exploitation sexuelle, travail domestique...).

Le court métrage pourra être exploité d'une part comme un film unique (participation à des festivals de Cinéma et donc exposition et visibilité large), d'autre part comme trois courts films séparés, plus légers, permettant de diversifier les modes d'animation possibles.

Le film pourra être utilisé pour la sensibilisation, la prévention, le plaidoyer. Il sera présenté autant que possible dans des festivals de film des droits de l'homme ou autres événements cinématographiques.

Des jeunes seront sollicités pour apporter un appui aux réalisateurs tant dans la partie audiovisuelle que pour l'élaboration du matériel pédagogique. Nous avons eu des retours enthousiastes de ceux présents à un atelier sur « le cinéma engagé dans la défense des droits humains » lors de l'Université d'été des jeunes du Secours Catholique en août 2015 à Saint Malo. Leur soutien serait souhaitable tant pour la préparation du film que pour la réalisation du matériel informatif-didactique.

A suivre :

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 8 octobre au Secours Catholique 106 rue du Bac 75007 Paris.

3.b Information sur l'étude réalisée par ECPAT France auprès d'une soixantaine de mineurs victimes de traite, sur le « Guide des bonnes pratiques » concernant l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales

Eléonore Chiossone informe le Collectif de l'avancée de l'**étude scientifique menée avec le CNRS**, d'environ 200 pages. Elle en est à l'étape de la relecture du comité de pilotage. ECPAT souhaite que cela soit publié par la *Documentation française*. Pour ECPAT, cette étude est une base technique servant d'outil afin d'avancer sur le plaidoyer.

Ecpat est en discussion avec la CNCDH pour un lancement commun de l'étude.

Geneviève Colas indique que la CNCDH pense présenter son premier rapport en janvier et que plusieurs démarches peuvent se rejoindre à ce moment-là sur la traite des mineurs : étude d'ECPAT, mais aussi outils de sensibilisation sur la traite des mineurs réalisés par plusieurs partenaires, suite du travail de plaidoyer du Collectif et de certaines associations auprès du Comité des droits de l'enfant de l'ONU...

Rechercher les cohérences est souhaitable pour une plus grande efficacité.

A suivre

Veiller à la cohérence et complémentarité des démarches pour une plus grande efficacité.

ECPAT a rédigé un livret en partenariat avec la Brigade de Protection des Mineurs (BPM) à l'intention des policiers et les gendarmes de terrain : « Guide des bonnes pratiques » concernant l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Ce guide est destiné à des professionnels ne connaissant rien au sujet de la traite. Ecpat a sollicité l'avis des personnes du Collectif présentes à la réunion de juillet. On y trouve mentionnée l'utilisation de « fausses arrestations » pour délit de racolage afin d'entrer en contact avec les mineurs. Le Secours Catholique a précisé qu'en son nom, il ne cautionne pas ce genre de démarches (et qu'en tant qu'association nous devons demander à l'état de donner des moyens à des associations d'entrer en contact avec les jeunes plutôt que de les faire arrêter par des policiers voire mettre en prison... pour les aider), tout en précisant que ce n'est pas une critique du guide dans son ensemble qui a le grand mérite d'exister ; et en saluant le travail de ceux qui y ont contribué. Pour Hors la Rue, il faut voir dans cette démarche, une approche pragmatique de la situation alors que la Brigade de Protection des Mineurs (BPM) est très isolée au sein de la police et qui suggère d'une certaine façon aux policiers de ne pas suivre forcément les procédures en vue d'aider les jeunes.

Ecpat France annonce qu'elle a reçu une acceptation sur un projet européen ReACT (« Reinforcing Assistance to Child victims of Trafficking ») relatif à la question des tuteurs et des administrateurs ad-hoc pour les mineurs. Des outils spécifiques (écrits et vidéo) vont être créés pour les mineurs victimes de traite (pour les informer de leurs droits) et développés par ECPAT France. Ecpat France précise qu'elle souhaite que le Collectif participe à ce projet débutant le 1^{er} Novembre 2015.

Voici la présentation de ce projet européen financé par la Commission Européenne - DG Justice, transmise par ECPAT France pour diffusion aux membres du Collectif.

Le projet sera coordonné par ECPAT France et mis en place par les groupes ECPAT présents dans les différents pays concernés ainsi que par l'AADH (Association des Avocats pour les Droits de l'Homme).

L'objectif est **d'assurer l'accès effectif à la justice et au droit d'être protégé dans des procédures judiciaires pour les mineurs victimes de traite dans les pays membres de l'UE**, en se basant sur les instruments de l'UE existants et les outils développés dans les précédents projets financés par l'UE sur ce sujet.

Le lancement du projet est prévu au 1er novembre 2015 pour une durée de 24 mois. Les pays concernés sont : Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Pays-Bas et France.

Plusieurs activités sont prévues dans le cadre de ce projet dont la création d'outils d'information adaptés aux enfants pour les mineurs victimes de traite. Le projet européen ReACT propose en effet de développer des **outils d'informations pour les mineurs victimes de traite afin que leur droit d'être entendu (article 12 de la CIDE) soit respecté**.

Les tuteurs/administrateurs ad hoc doivent s'assurer que les enfants reçoivent et comprennent les informations nécessaires tout au long de leur accompagnement, y compris les différents services et soutiens dont ils peuvent bénéficier.

Suivant le rapport de la FRA, les outils développés couvriront notamment les points suivants:

- Les fonctions, droits et responsabilités du tuteur/administrateur ad hoc
- La confidentialité de la communication
- Le rôle, les droits et responsabilités des représentants légaux
- Les mécanismes de plainte individuelle accessibles aux mineurs pour signaler les violations de leurs droits
- Leurs droits concernant leur résidence sur le territoire, la protection internationale et les besoins d'assistance des victimes
- Les mesures de protection et d'assistance disponibles et les acteurs existants selon la situation individuelle du mineur
- Les procédures criminelles, administratives et civiles dans lequel le mineur peut être impliqué incluant l'accès à une compensation

Les enfants seront, autant que possible, impliqués dans le développement de ces outils et la méthodologie utilisée sera adaptée aux enfants (utilisation d'un format « cartoon » par exemple). Afin d'élaborer ces outils une recherche des outils existants au niveau européen sera faite, notamment sur les outils existants à destination des mineurs isolés étrangers.

L'outil sera développé par ECPAT France en coopération avec ses partenaires et sera basé sur des discussions avec des enfants victimes de traite qui sont en train de vivre ou ont vécu ce processus de reconnaissance de victime de traite.

Il est nécessaire que l'information soit fournie de différentes manières étant donné que les enfants ne sont pas toujours lettrés. Pour cette raison, deux outils seront créés : un outil écrit de type brochure et un outil qui fournira les informations de manière orale (vidéo). Les deux outils (brochure et vidéos) seront traduits et disponibles dans 13 langues : français, anglais, allemand, néerlandais, roumain, bulgare, serbo-croate, arabe, espagnol, portugais, russe, pashtoun et dari.

4. JOURNEE EUROPEENNE DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DU 18 OCTOBRE 2015

La Journée européenne de lutte contre la traite peut être un moment privilégié pour une diffusion très large des outils (livre, vidéo...) au niveau des différents ministères afin qu'ils s'engagent chacun à leur façon et fassent connaître leur implication (formation, sensibilisation, accompagnement des victimes, réformes juridiques, travail international...).

A la demande de Monsieur Bernard Stefan, des éditions de l'Atelier et éditeur du livre « Les Nouveaux visages de l'esclavage », une rencontre a eu lieu avec Mme Julie Le Coz du ministère des Affaires sociales des femmes, afin de voir comment le diffuser largement. Geneviève Colas a été invitée à y participer en tant que coordonnatrice du livre. En contact avec le cabinet de l'Élysée, Monsieur Bernard Stefan a informé ce dernier qu'il fallait sans doute que l'Élysée s'intéresse au

rôle de la MIPROF. « On essaye de faire en sorte que ce livre soit présenté comme un outil de connaissance de la traite des êtres humains. Nous voudrions souligner à l'Élysée que c'est un livre pour l'ensemble. Et il serait intéressant que le président fasse quelque chose pour la journée de lutte contre la traite. »

*A suivre
Voir point 2.b*

Un communiqué de presse pourrait être préparé à l'occasion de cette Journée européenne de lutte contre la traite 2015 et mis sur les sites internet du Collectif et des associations membres.

*A suivre
A discuter lors de la rencontre du 5 octobre 2015.*

5. INFORMATIONS SUR DIVERS COLLOQUES, FORMATIONS SUR LA THEMATIQUE « TRAITE DES ETRES HUMAINS »

5.a Colloque organisé par Hors la rue, le Mouvement du Nid avec ANRS

Guillaume Lardanchet de Hors La Rue informe le Collectif de la tenue du colloque « **La prostitution des jeunes et des mineurs-es. le 1^{er} octobre 2015** à la Mairie du 10^{ème} arrondissement de Paris, à l'initiative de l'Amicale du Nid, de l'ANRS (service national de réinsertion sociale) et de Hors La Rue. Il propose deux tables rondes : le repérage des mineurs en situation de prostitution et comment les aider ; en lien avec la question de la traite des mineurs.

5.b Rencontre du réseau Coatnet à Paris, à venir les 9-10-11 Novembre 2015

Cette rencontre, prévue initialement au Nigeria, a dû être déplacée pour des questions de sécurité et une rencontre en Afrique est maintenant programmée pour 2016.

Coatnet est un « réseau d'organisations chrétiennes contre la traite des êtres humains ». Il a été créé pour faciliter les échanges d'informations et est coordonné par Caritas Internationalis. Les organisations membres ont mis en place des aides spécifiques pour protéger les victimes en leur proposant un lieu sûr et une aide sociale, médicale, psychologique et juridique individuelle. Le Secours Catholique a contribué dans ce cadre à la rédaction de documents de plaidoyer concernant la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains du Conseil de l'Europe (avant et après son adoption et sa ratification). Une cinquantaine de personnes d'une quarantaine de pays seront présentes.

A suivre

Une soirée « ouverte » (mais il faut s'inscrire car le nombre de places est limité) autour du film « Retour à la Vie » sur le thème de la traite des mineurs au Cambodge est programmée le 10 novembre dans les locaux de la Conférence des Evêques de France, avenue de Breteuil 75007.

Par ailleurs, des partenaires des réalisateurs et du Secours Catholique tels Caritas Albanie, Arménie, Kosovo, Bosnie-Herzégovine, Slovénie, Taiwan... traduisent actuellement ce film, afin de le présenter dans leur pays (réseaux associatifs, festivals des droits de l'Homme...). Si d'autres associations du Collectif ont des réseaux dans ces pays il peut-être intéressant qu'ils s'associent sur place pour faire connaître le film et défendre la cause des victimes de traite.

AUTRE

Pierre Albert, du Mouvement du Nid, a demandé si il ne faudrait pas discuter au sein du Collectif de la position d'Amnesty International sur la prostitution (du 7 au 11 août, conseil international d'Amnesty International à Dublin). Il est proposé que cette question soit reprise ultérieurement.

Associations présentes à la réunion du 10 septembre 2015

CCEM : Sylvie O'Dy et Mona Chamass - **CPDH** Comité protestant évangélique pour la Dignité humaine : Samuel Buot - **Ecpat France** : Eleonore Chiossone - **Hors la Rue** : Bénédicte Cabrol et Guillaume Lardanchet - **Mouvement du Nid** : Pierre Albert - **ND de Charité du Bon Pasteur et Champs de Booz** : Marie-Hélène Halligon - **SOS Esclaves** : Anick Fougeroux - **Secours Catholique-Caritas France** : Geneviève Colas pour la coordination du Collectif, Gisèle Ouandaogo, Marie-Elisabeth Lafaille, chargée de thématiques.

Associations présentes à la réunion du 21 septembre 2015 sur la traite des mineurs

ACPE : Marion Jaffart - **CCEM** : Sylvie O'Dy - **Ecpat France** : Eleonore Chiossone - **ND de Charité du Bon Pasteur** : Marie-Hélène Halligon - **OICEM** : Nagham HRIECH - **SOS Esclaves** : Catherine LE MOEL - **Secours Catholique-Caritas France** : Geneviève Colas pour la coordination du Collectif, Marie-Elisabeth Lafaille, chargée de thématiques ; et Olivier Peyroux.

Hors la Rue : Guillaume Lardanchet - **Amicale du Nid** : Hélène de Rugy – **AFJ** : Yolanda Guttierrez Moya - **ACPE** : Armelle Le Bigot – Macaux se sont dits aussi intéressés.

Agenda :

Lundi 5 octobre, de 9h30 à 12h30 : réunion plénière au Secours Catholique, 106 rue du Bac 75007

Lundi 5 octobre, 14h30 : groupe film traite des mineurs au Secours Catholique, 106 rue du Bac 75007

Dimanche 18 Octobre 2015 : Journée européenne de lutte contre la Traite des êtres humains

Rédaction : Marie-Elisabeth Lafaille et Gisèle Ouandaogo

Coordination du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » : Geneviève COLAS